Poulailler industriel de Thieffrain

Lettre à Mme la préfète

Mardi 19 avril 2023

Madame la préfète

L'arrêté autorisant l'exploitation d'un élevage industriel de 90 000 poulets à Thieffrain vient d'être signé. Nos associations déplorent une décision qui vient contredire plusieurs éléments forts qui ont marqué l'actualité autour de ce dossier :

- Le premier concerne **l'avis défavorable rendu par le commissaire-enquêteur**. Le commissaire y fait valoir de solides arguments portés par les habitants et les associations : incompatibilité avec le SRADDET, interrogations sur les effets sur l'eau, les émissions de GES, les pollutions… Tous ces éléments semblent avoir été ignorés, sans autre explication, par cette décision.
- Le deuxième concerne, là encore, l'avis du commissaire-enquêteur. Celui-ci offrait **un compromis en permettant un élevage de 45 000 poulets**. Cette porte de sortie qui visait à trouver une solution équilibrée est également écartée.
- Le troisième concerne **la cohérence de cette décision avec la vigilance que l'Etat affiche sur la préservation de la ressource en eau.** Alors que l'État invite, par le plan-eau récemment dévoilé, à la sobriété, cette décision conduit à soutenir un projet qui affectera cette ressource tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.
- Le quatrième concerne **la cohérence de ce projet avec le nouveau modèle agricole prôné par l'État.** Par la voix de ses deux derniers ministres de l'agriculture (J. Denormandie et Marc Fesneau), l'État déclare sa volonté de changer le modèle agricole et de passer à une "3e révolution agricole", plus durable, plus résiliente, en "*accompagnant [les agriculteurs] dans les transitions et les changements de pratiques*" (selon les mots de Marc Fesneau). Comment croire qu'un tel projet, où s'entasseront 22 poulets/m^2, puisse s'inscrire dans cette "3e révolution" ?
- Le cinquième concerne **la dimension démocratique et citoyenne**. En autorisant ce projet dans sa plus forte configuration (90 000 poulets), cette décision désavoue le travail de la commission d'enquête et l'expression des participants à celle-ci. Qui peut penser que l'Etat veut renouer le dialogue avec les corps intermédiaires quand localement une telle décision est prise ?

En conclusion, cette décision aurait pu montrer, en matière d'écologie et de transformation de l'agriculture, la volonté de l'État de passer des paroles aux actes. C'est hélas une occasion ratée.

Associations signataires :
Aube-Durable
Greenpeace Troyes